



# Développement économique Canada pour les régions du Québec

Budget des dépenses  
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

## Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

**Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement** présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

**Partie II – Le Budget principal des dépenses** étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

**Partie III – Le Plan de dépenses du ministère** est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)  
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943  
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2001-III-96

ISBN 0-660-61213-5

# **Développement économique Canada pour les régions du Québec**

**Budget des dépenses  
2000 S 2001**

**Rapport sur les plans et les priorités**

---

**John Manley**

**Ministre chargé de  
l'Agence de développement économique du Canada  
pour les régions du Québec**



---

## Table des matières

---

<b>Section I - Messages</b> .....	3
A. Message du Ministre pour le Portefeuille .....	3
B. Message du secrétaire d'État .....	5
C. Déclaration de la direction .....	7
<b>Section II - Vue d'ensemble de l'agence</b> .....	9
A. Mandat, rôles et responsabilités .....	9
B. Objectif .....	10
C. Facteurs externes influant sur l'agence .....	10
1. La clientèle et les partenaires de l'agence .....	10
2. L'économie du Québec et de ses régions .....	11
D. Plan de dépenses .....	14
<b>Section III - Plans, résultats et ressources</b> .....	15
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i> .....	15
A. Objectif .....	15
B. Description .....	15
C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes .....	16
1. Priorités nationales .....	16
2. Évolution de la problématique du développement économique .....	17
3. Orientations stratégiques de l'agence .....	18
3.1 Aperçu de la stratégie .....	18
3.2 Enjeux retenus par l'agence .....	20
3.3 Cibles stratégiques de l'agence .....	21
3.4 Raison d'être, objectifs, cibles stratégiques et clientèles visées .....	21
4. Évolution des priorités de l'agence .....	23
5. Programmation de Développement économique Canada .....	25
5.1 Principaux services offerts par l'agence et ses partenaires .....	25
5.2 Programmes d'aide financière de l'agence .....	26
6. Principaux engagements en matière de résultats (PEMR) .....	28
7. Stratégie pour la mesure du rendement .....	38
<b>Section IV - Initiatives horizontales</b> .....	39
<b>Section V - Renseignements financiers</b> .....	41
<b>Section VI - Autres renseignements</b> .....	43
<b>Index</b> .....	49



---

## Section I

### Messages

---

#### A. Message du Ministre pour le Portefeuille

Dans l'économie mondiale, l'innovation est un facteur déterminant pour la croissance économique à long terme, l'accroissement de la productivité et, en définitive, la qualité de vie de la population. Préparer les Canadiens à entrer dans le monde de l'économie du savoir demeurera l'une des grandes priorités du gouvernement au cours des années à venir. Les organismes membres de mon portefeuille cherchent à stimuler l'essor économique du Canada et à aider les citoyens à profiter des avantages qu'offre l'économie mondiale du savoir. Ils en ont jeté les bases grâce aux investissements soutenus qu'ils ont faits dans le savoir et l'innovation.

##### *Les membres du portefeuille de l'Industrie*

Agence de promotion économique du Canada atlantique  
Agence spatiale canadienne  
Banque de développement du Canada\*  
Commission du droit d'auteur Canada  
Conseil canadien des normes\*  
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada  
Conseil national de recherches Canada  
Développement économique Canada pour les régions du Québec  
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada  
Industrie Canada  
Statistique Canada  
Tribunal de la concurrence

\* *N'est pas tenu de soumettre un Rapport sur les plans et les priorités.*

L'initiative Un Canada branché, qui a pour but de faire du Canada le pays le plus branché du monde, est, tant sur le plan économique que social, un élément essentiel de la croissance fondée sur le savoir. Les applications de pointe qui en découlent favoriseront la création d'emplois, l'essor économique et la croissance de la productivité. Un Canada branché permettra aussi au gouvernement de joindre tous les citoyens et de leur offrir des services améliorés, en plus de resserrer ses liens avec la population canadienne.

C'est avec plaisir que je présente le Rapport sur les plans et les priorités de Développement économique Canada, qui renseigne la population canadienne sur les activités de l'agence, les priorités et les ressources prévues pour les trois prochaines années. Le Rapport montre de quelle façon l'agence a contribué à l'édification d'une économie dynamique au Canada.

Développement économique Canada a pour mandat de promouvoir le développement économique des régions du Québec. L'agence vise l'accroissement et la réalisation du potentiel de développement de l'économie de chaque région du Québec afin qu'il en résulte, à long terme, une amélioration de la prospérité et de l'emploi. L'agence concentre son action sur les enjeux et les défis posés par la mutation de l'environnement économique mondial, la participation du milieu à son développement, l'amélioration de la situation dans les régions dont la structure économique subit de profondes perturbations, et le développement durable.

Pour agir sur ces enjeux, l'agence intervient sur deux grandes cibles stratégiques, le développement des entreprises et l'amélioration de l'environnement de soutien au développement économique des régions.

L'avenir nous oblige à définir l'excellence selon des normes mondiales. Durant la prochaine décennie, l'innovation, les sciences, la recherche-développement, et la connectivité modifieront profondément le monde. Pour maintenir et améliorer leur qualité de vie, les Canadiens devront se démarquer sur la scène mondiale, être plus compétents, plus productifs, plus novateurs et être plus audacieux en affaires, ce qu'ils sauront certainement devenir.

---

L'honorable John Manley



## **B. Message du secrétaire d'État**

Promouvoir le développement économique des régions du Québec : voilà toute la raison d'être de Développement économique Canada.

Développer l'économie de nos régions est l'œuvre de bâtisseurs, de visionnaires. Il s'agit d'un travail de longue haleine, tourné vers l'avenir.

Développement économique Canada appuie les bâtisseurs de nos régions, les gens d'affaires, chefs d'entreprise, PME et autres acteurs du développement économique régional. L'agence s'associe à ses partenaires de développement pour les aider à réaliser les projets qui édifient le futur économique de nos collectivités locales et régionales.

Pour « développer le futur », Développement économique Canada mise sur l'audace, la perspicacité et l'entrepreneuriat dans chacune des collectivités québécoises. Il mise également sur l'espoir que représentent les jeunes. Développer l'économie se conjugue au futur, et les jeunes entrepreneurs sont l'avenir de nos régions.

Dans un monde qui a déjà beaucoup changé et qui changera encore beaucoup en ce début du III<sup>e</sup> millénaire, nos façons de promouvoir ensemble le développement économique de nos régions continueront d'évoluer et de s'adapter.

De nouveaux défis interpellent les régions. Les ressources naturelles n'ont plus aujourd'hui l'importance qu'elles avaient autrefois comme facteurs clés de développement. Partout sur la planète, la compétitivité est de plus en plus fondée sur la qualité des ressources humaines, leurs connaissances, leur maîtrise d'informations stratégiques, en un mot le « savoir ». On observe une accélération constante du changement : aucun avantage concurrentiel n'est un acquis durable, de sorte qu'il faut innover sans cesse, et toujours plus rapidement. Avec la globalisation des marchés et la révolution technologique, le nouvel environnement économique est devenu de plus en plus complexe ; les entreprises et les collectivités ne peuvent y faire face seules ; elles doivent développer des réseaux et des partenariats.

À ces nouveaux défis correspondent de nouvelles possibilités de développement pour les PME et les régions du Québec. Dans les secteurs de haute technologie comme dans les secteurs traditionnels, le contexte est favorable à d'importantes percées pour les nouvelles entreprises qui savent innover et s'adapter rapidement. En cette nouvelle ère économique, nos régions peuvent, en développant leur expertise, se créer de nouveaux avantages compétitifs fondés sur le savoir.

Un nouvel avenir se dessine. Pour s'y tailler une place de choix, les collectivités et les régions québécoises doivent agir sur les nouveaux facteurs de développement : la capacité du milieu de dynamiser le développement de son économie ; la vigueur de l'esprit d'entreprise ; une attitude ouverte sur le monde, le progrès et le changement ; la participation des jeunes, la relève du développement ; et la disponibilité d'un

environnement de soutien apte à créer et à renforcer les avantages compétitifs fondés sur le savoir. Quant aux petites et moyennes entreprises, elles doivent maîtriser de nouvelles compétences, dont la gestion du savoir et le développement de réseaux.

Pour maintenir son efficacité et se porter vers l'avenir, Développement économique Canada s'inspire d'une conception moderne du développement. En réponse au nouvel environnement qui émerge, l'agence appuie l'appropriation de la nouvelle économie par les régions. Elle incite les acteurs locaux et régionaux du développement à accélérer leur évolution du « local » au « global ». Avec le consensus et la participation du milieu, l'agence appuie financièrement les projets les plus structurants par leurs effets d'entraînement et par leur contribution à la consolidation de nouveaux avantages compétitifs.

Développement économique Canada aide les collectivités, les régions et les entreprises à anticiper et à bien comprendre les enjeux stratégiques émergents, à se mobiliser et à se concerter pour faire face à ces enjeux, et à se donner les moyens d'agir sur les conditions de développement de l'économie de demain. L'agence travaille en partenariat avec des ministères et organismes fédéraux pour une gestion concertée des enjeux économiques régionaux qui interpellent le gouvernement du Canada.

Développement économique Canada facilite la participation de la population des régions québécoises aux consultations gouvernementales et à la formulation des politiques nationales. L'agence contribue à informer le public sur les initiatives du gouvernement du Canada pour le développement économique des régions du Québec.

Développement économique Canada a un grand objectif en tête : accroître le potentiel de développement économique des régions du Québec et en favoriser la réalisation. Toute notre énergie est tendue en ce sens, pour ainsi « développer le futur ».

---

L'honorable Martin Cauchon  
Ministre du Revenu national,  
Secrétaire d'État  
Agence de développement économique du Canada  
pour les régions du Québec

## C. Déclaration de la direction

### *Rapport sur les plans et les priorités 2000 S 2001*

Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2000 S 2001 de Développement économique Canada pour les régions du Québec.

À ma connaissance, les renseignements :

- Décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats escomptés de l'agence.
- Sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*.
- Sont complets et exacts.
- Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

---

André Gladu, sous-ministre

Date : \_\_\_\_\_



---

## Section II

### Vue d'ensemble de l'agence

---

#### A. Mandat, rôles et responsabilités

Développement économique Canada a pour mandat de promouvoir le développement économique des régions du Québec.

Développement économique Canada s'avère un joueur clé au Québec parmi l'ensemble des acteurs fédéraux qui contribuent au développement économique des régions du pays. Membre du portefeuille de l'Industrie, l'agence travaille en équipe, de façon proactive, capitalisant sur la synergie avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada dont l'activité influe sur le développement économique des régions du Québec.

La Partie II de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, sanctionnée en mars 1995, définit les attributions du ministre chargé de Développement économique Canada. En ce qui touche le développement économique régional au Québec, le ministre responsable de l'agence doit veiller à la formulation des orientations, des politiques et des programmes, à l'établissement de relations de coopération avec les partenaires, à la prestation de programmes et de services, et à l'analyse et à la diffusion d'information.

L'honorable John Manley et l'honorable Martin Cauchon sont respectivement ministre et secrétaire d'État chargés de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

Le sous-ministre de Développement économique Canada rend compte au ministre et au secrétaire d'État. Le sous-ministre est responsable de la « Promotion du développement économique des régions du Québec », l'unique secteur d'activité de l'agence [budget : 263,1 millions de dollars ; nombre d'employés : 279 équivalents temps plein (ETP)].

Deux sous-ministres adjoints et deux directeurs généraux relèvent directement du sous-ministre de l'agence : le sous-ministre adjoint, Opérations (158 ETP), le sous-ministre adjoint, Stratégie et liaison (56 ETP), le directeur général, Communications (20 ETP), et le directeur général, Gestion des ressources (28 ETP). Le chef du Cabinet et du Secrétariat général (15 ETP), de même que le directeur des Services juridiques (2 ETP), se rapportent eux aussi directement au sous-ministre.

Développement économique Canada a son siège social à Montréal. L'agence dispose d'un réseau de treize bureaux d'affaires répartis dans les différentes régions du Québec, d'un bureau de liaison avec l'appareil gouvernemental, situé à Hull, et d'un bureau virtuel où les clients peuvent faire une demande de renseignements ou d'aide financière par le truchement d'Internet.

## **B. Objectif**

Promouvoir le développement économique des régions du Québec à faibles revenus et à croissance économique lente ou n'ayant pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs ; mettre l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables ; concentrer les efforts sur les petites et les moyennes entreprises et sur la valorisation de l'entrepreneursip.

## **C. Facteurs externes influant sur l'agence**

### **1. La clientèle et les partenaires de l'agence**

La clientèle d'affaires et les partenaires de Développement économique Canada sont le principal facteur externe qui influe sur les orientations stratégiques, le volume d'activité et les résultats de l'agence.

La clientèle de l'agence est composée de PME de toutes les régions du Québec, et de divers acteurs locaux et régionaux du développement **S** des associations d'affaires et certaines institutions œuvrant au développement économique notamment. Pour desservir cette clientèle, l'agence est appuyée par divers groupes intermédiaires, dans le cadre de relations de partenariat.

L'agence fait équipe avec sa clientèle et ses partenaires pour concevoir ses plans d'action. Elle les consulte régulièrement pour s'informer des priorités du milieu. Elle développe une relation dynamique avec eux dans le but de les inciter à concevoir et à réaliser des projets de développement économique. Puisque Développement économique Canada contribue financièrement à la réalisation de projets conçus et mis en œuvre par sa clientèle, le niveau d'activité de l'agence, sur le plan financier, dépend directement de décisions d'affaires prises par des PME et autres acteurs du développement économique.

Or, les perspectives économiques sont encourageantes pour les PME québécoises. En expansion depuis 1993, l'économie du Québec devrait poursuivre sur cette lancée, bien qu'on anticipe un ralentissement progressif de son rythme de croissance (moyenne des prévisions des grandes institutions financières : 3,1 % en 2000, suivi de 2,6 % en 2001, comparé à 3,4 % en 1999). Les perspectives s'avèrent tout aussi positives sur les marchés ontariens et américains, principaux débouchés des entreprises québécoises à l'extérieur de la province.

L'agence fait face, par ailleurs, à une demande croissante du milieu pour obtenir sa contribution au financement de projets structurants, telles la mise en place de centres de recherche et la mise en valeur d'attraits touristiques par exemple.

## **2. L'économie du Québec et de ses régions**

De décennie en décennie, le taux de croissance de l'économie québécoise s'est avéré inférieur à celui de l'ensemble de l'économie canadienne, et ce, tout le long de la deuxième demie du XX<sup>e</sup> siècle. Au Québec, le revenu gagné par habitant s'est régulièrement avéré plus bas que celui de la moyenne canadienne, alors que le taux de chômage québécois était toujours supérieur à la moyenne nationale. Toutes les régions du Québec ont connu une croissance économique lente et une insuffisance de possibilité d'emplois productifs, y compris la région métropolitaine de Montréal et chacune des autres régions métropolitaines québécoises. De longues périodes d'insuffisance des investissements du secteur privé ont fait en sorte que l'économie du Québec accuse des retards importants quant au niveau de stock de capital par travailleur, ce qui a des conséquences au plan de la productivité.

L'économie québécoise traverse présentement, sur cette trame de fond, une période de transition vers une nouvelle ère économique caractérisée par la globalisation des marchés, alors que les connaissances et les compétences deviennent les principaux facteurs de compétitivité. Le Québec a connu une expansion importante, ces dernières années, des secteurs de haute technologie reliés à l'économie du savoir, notamment dans le domaine de l'aéronautique, des biotechnologies, de l'industrie pharmaceutique, de l'industrie du matériel de communication et de l'industrie du multimédia. Le Québec offre une main-d'œuvre spécialisée de qualité ; toutefois, un risque de pénurie commence à poindre dans certains secteurs de haute technologie.

L'économie québécoise est très ouverte sur le monde. Le commerce extérieur des entreprises québécoises a fortement progressé, conséquence de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et d'un taux de change favorable. Comptant pour plus de la moitié des exportations et près du tiers des importations, les États-Unis sont le principal partenaire commercial des entreprises québécoises à l'extérieur de la province ; la capacité des exportateurs québécois de maintenir leurs débouchés sur le marché américain est sensible toutefois à la valeur du taux de change entre le Canada et les États-Unis. L'Ontario s'avère le deuxième client et fournisseur en importance, comptant pour un cinquième des ventes et le quart des achats québécois à l'extérieur de la province. Par ailleurs, de plus en plus de PME rayonnent au-delà des marchés locaux et régionaux ; dans ces entreprises, près de 47 000 emplois y sont reliés.

Au plan des dépenses de recherche et développement (R-D), l'économie québécoise a connu une forte hausse au cours des dernières années. Le nombre d'entreprises actives en R-D a plus que doublé en une décennie. La part des PME dans l'ensemble des dépenses de R-D au Québec est passée de 8 % à 13,4 % en quelques années. Consacrant 1,94 % de son produit intérieur brut (PIB) aux dépenses de R-D,

le Québec occupe depuis maintenant dix ans le premier rang parmi les provinces canadiennes à ce chapitre. Le ratio R-D/PIB québécois accuse toutefois un retard par rapport à celui observé chez les principales économies industrialisées.

Phénomène récent, les dépenses d'immobilisation en machinerie et équipement consenties par le secteur privé ont pratiquement doublé au cours des cinq dernières années au Québec. La part québécoise des investissements canadiens est ainsi passée de 19 % en 1994 à près de 21 % en 1999, demeurant toutefois inférieure d'un point de pourcentage à la part québécoise du PIB canadien. L'important retard cumulé lors des années antérieures demeure à combler.

Le taux d'adoption des technologies de pointe s'accroît rapidement au Québec. Le pourcentage de firmes utilisant au moins trois technologies de haut niveau est passé de 5,7 % en 1989 à 49,8 % en 1994. Par rapport à la moyenne nationale, le Québec accuse toutefois un retard pour plus de la moitié des 26 technologies de pointe qui ont fait l'objet d'une récente enquête de Statistique Canada ; ce retard s'observe notamment dans les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC).

L'économie québécoise est caractérisée par une proportion de PME supérieure à celle observée ailleurs au pays et aux États-Unis. Les PME sont, règle générale, moins innovantes, moins avancées technologiquement et moins exportatrices que les entreprises de plus grande taille. En outre, les PME affichent également, dans l'ensemble, un taux de productivité moins élevé.

Les secteurs traditionnels occupent une place importante dans la structure industrielle du Québec. Dans l'ensemble, ces secteurs ont moins recours à des technologies avancées, ce qui contribue à expliquer le retard particulièrement marqué qui s'y observe au chapitre de la productivité. Les entreprises de ces secteurs innovent et exportent moins, règle générale, que les entreprises des secteurs à forte intensité technologique. Les PME des secteurs traditionnels ont de plus en plus de difficulté à suivre l'évolution des technologies et des marchés.

D'autre part, le tourisme s'affirme comme une industrie de première importance au Québec. Comptant quelque 29 000 entreprises procurant de l'emploi à environ 100 000 personnes, ce secteur se classe au sixième rang au Québec au chapitre des exportations.

Sur le plan régional, la transition de l'économie québécoise vers une économie du savoir affecte le positionnement des régions sur l'échiquier économique mondial. Ouverte sur le monde, la grande région de Montréal constitue un nœud d'interactions domestiques et internationales, un relais pour les flux de biens, de services, de personnes, de capital et d'information. Près de 60 % des emplois au Québec se retrouvent dans les régions montréalaise et périmontréalaises (Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie) ; cette proportion s'élève à 71 % pour les emplois dans les industries de « savoir élevé ».



Le Grand Montréal améliore sa performance économique depuis quelques années. La région se taille une place enviable dans de nombreux secteurs de pointe tels que l'aéronautique, les télécommunications, les produits pharmaceutiques, les technologies de l'information, la biotechnologie et les industries de la santé. Elle peut compter sur une masse critique en R-D industrielle et sur des institutions de recherche et d'enseignement supérieur nombreuses et reconnues. Montréal participe aux réseaux des grandes métropoles mondiales, et en affronte la concurrence. Les avantages compétitifs dont la région s'est dotée au cours des dernières décennies font qu'elle excelle maintenant dans la fabrication et l'assemblage de produits de haute technologie, tout en faisant bonne figure dans les services de haut savoir.

À la faveur de leurs institutions d'enseignement supérieur et de leurs centres de recherche, la région métropolitaine de Québec et la partie québécoise de la région métropolitaine Ottawa-Hull, dans une moindre mesure, se sont inscrites elles aussi dans certains créneaux de la nouvelle économie, l'optique-laser et les NTIC notamment. Québec et Hull exercent en outre d'importantes fonctions gouvernementales.

Les régions métropolitaines de Sherbrooke, de Trois-Rivières, de Chicoutimi-Jonquière, et les agglomérations de Rimouski et de Rouyn-Noranda capitalisent de plus en plus sur leurs centres universitaires pour participer à l'économie du savoir, en spécialisant le développement de leur expertise dans des domaines où le savoir-faire scientifique et technique de leurs ressources humaines leur confère un avantage, aussi bien pour la mise en valeur de leurs ressources naturelles et pour le renouveau des secteurs plus traditionnels que pour le développement des secteurs à haute technicité. Les régions urbaines du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches comptent pour leur part sur un secteur manufacturier dynamique, notamment dans la conurbation de Drummondville et en Beauce.

L'économie des régions éloignées des grands centres urbains s'appuie davantage sur l'exploitation des ressources naturelles. Ces régions sont vastes et peu densément peuplées; la croissance démographique y est faible, négative même dans certains cas. On note un exode marqué des jeunes vers les centres urbains ; en corollaire, le vieillissement de la population y est un phénomène encore plus marqué que dans le reste de la province.

Par ailleurs, la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est présentement confrontée à une situation particulièrement difficile en raison de la fermeture d'entreprises importantes, qui s'ajoute à la raréfaction du poisson de fond dans les zones de pêche de l'Atlantique.

## D. Plan de dépenses

### Dépenses prévues

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 1999-2000	<b>Dépenses prévues 2000-2001</b>	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Dépense budgétaire du Budget principal des dépenses (brut) <sup>1</sup>	314 366	<b>263 130</b>	242 705	229 888
Dépense non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	--	--	--	--
Moins : Recettes disponibles	--	--	--	--
<b>Total du Budget principal des dépenses</b>	314 366	<b>263 130</b>	242 705	229 888
Rajustements <sup>2</sup>	(41 523) <sup>4</sup>	<b>4 717</b>	3 120	5 775
<b>Dépenses prévues nettes</b>	272 843 <sup>5</sup>	<b>267 847</b>	245 825	235 663
Moins : Recettes non disponibles <sup>3</sup>	(45 000)	<b>(49 500)</b>	(49 500)	(52 500)
Plus : Coût des services reçus sans frais	3 180	<b>3 034</b>	3 034	3 035
<b>Coût net du programme <sup>6</sup></b>	231 023	<b>221 381</b>	199 359	186 198
<b>Équivalents temps plein (ETP)</b>	294	<b>279</b>	279	279

<sup>1</sup> La diminution des dépenses budgétaires prévues au Budget principal des dépenses des trois prochaines années est attribuable à la fin progressive des projets dans le cadre de l'Entente Travaux d'infrastructures Canada, et à l'abrogation de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*.

<sup>2</sup> Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) et des initiatives du budget.

<sup>3</sup> Les recettes non disponibles sont composées essentiellement de frais de service sur des garanties de prêts, et du recouvrement de dépenses d'exercices financiers précédents. Le détail des recettes non disponibles est présenté au tableau 5.2 à la section V.

<sup>4</sup> Les principaux rajustements de 1999-2000 proviennent de reports de fonds aux années subséquentes et de la prévision à la baisse quant aux pertes encourues en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*.

<sup>5</sup> Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

<sup>6</sup> Le gouvernement a alloué 2,65 milliards de dollars au titre d'initiatives visant à renforcer l'infrastructure provinciale et municipale et au cours des prochains mois, il entend consulter d'autres paliers de gouvernement afin d'arriver à un consensus sur l'élaboration d'un plan pluriannuel visant à améliorer l'infrastructure municipale dans les villes et les collectivités rurales à l'échelle du Canada. Les autoroutes provinciales sont également visées par ce plan. On s'attend à ce que des ententes soient signées d'ici la fin de l'exercice.

---

### **Section III**

#### **Plans, résultats et ressources**

---

##### Secteur d'activité

### **Promotion du développement économique des régions du Québec**

---

#### **A. Objectif**

Contribuer à l'accroissement et à la réalisation du potentiel de développement économique des régions du Québec.

#### **B. Description**

L'unique secteur d'activité de l'agence comporte, comme principale activité, LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET DE LA PROGRAMMATION de Développement économique Canada pour promouvoir le développement économique des régions du Québec. L'agence conçoit des initiatives et des plans d'action, offre des services de renseignement, de l'aide technique et financière à une clientèle formée de petites et moyennes entreprises (PME) et d'autres acteurs locaux et régionaux du développement économique.

Le secteur d'activité comprend également les activités suivantes :

- R** LA PARTICIPATION À LA MISE EN ŒUVRE DE PRIORITÉS NATIONALES de développement économique, notamment en tant que membre du portefeuille de l'Industrie, afin d'en maximiser les bénéfices dans chaque région du Québec.
- R** LA CONCERTATION D'INTERVENTIONS FÉDÉRALES, soit :
  - P** Contribuer à une gestion intégrée des enjeux de développement économique au Québec qui interpellent le gouvernement du Canada.
  - P** Concevoir et réaliser des stratégies et des plans d'action multisectoriels fédéraux pour le développement économique des régions du Québec.
  - P** Concevoir des mesures d'ajustement économique pour moduler régionalement l'application de certaines politiques nationales.

- R L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS DE COLLABORATION avec d'autres intervenants socio-économiques publics et privés, notamment les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), pour mieux servir les régions et les PME québécoises.
- R À partir d'analyses des enjeux de développement économique, DES REPRÉSENTATIONS AU SEIN DE L'APPAREIL GOUVERNEMENTAL CANADIEN, afin d'optimiser l'impact des politiques et programmes nationaux sur le développement de l'économie des régions québécoises.
- R LA PROMOTION DES PROGRAMMES ET SERVICES FÉDÉRAUX destinés aux PME et aux intervenants du développement économique.
- R LE DÉVELOPPEMENT DE CONNAISSANCES ET LA DIFFUSION D'INFORMATION :
  - P Développer les connaissances et diffuser des informations sur les enjeux du développement économique des régions et des PME.
  - P Informer la population des régions du Québec, plus particulièrement les entreprises et les intervenants, sur les politiques, les stratégies et les initiatives du gouvernement du Canada qui ont un impact sur le développement économique des régions.
- R LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE MANDATS SPÉCIAUX DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE CRÉATION D'EMPLOIS AU QUÉBEC pour répondre, au nom du gouvernement du Canada, à des enjeux spécifiques, souvent ponctuels, de nature économique.

**C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes**

Les principaux engagements en matière de résultats présentés à compter de la page 28 découlent de la stratégie de l'agence pour promouvoir le développement économique des régions du Québec. Cette stratégie découle elle-même d'un ensemble de priorités économiques nationales et de l'évolution de la problématique du développement économique.

**1. Priorités nationales**

Développement économique Canada contribue directement à la mise en œuvre des grandes priorités économiques du gouvernement du Canada, dont la croissance économique, la création d'emplois, la réalisation du plein potentiel canadien sur les marchés internationaux, tant sur le plan des exportations que des investissements, l'essor de l'innovation et de la connaissance, la croissance des PME, le positionnement du Canada à titre de pays le plus branché au monde.

Reflétant l'esprit de solidarité canadienne, l'une des valeurs fondamentales de notre pays, Développement économique Canada apporte une contribution particulière, au nom du gouvernement du Canada, à la réalisation de l'engagement constitutionnel de

promouvoir l'égalité des chances de tous les Canadiens dans la recherche de leur bien-être, et de favoriser le développement économique pour réduire l'inégalité des chances. L'agence se préoccupe plus particulièrement de favoriser l'égalité des chances, pour toutes les régions, de saisir les opportunités de développement de la nouvelle économie. Elle participe à l'accomplissement de cette priorité nationale en contribuant au développement économique des régions, des collectivités et du milieu rural québécois, à la relance économique des zones dont l'économie subit une profonde perturbation structurelle, et à l'intégration des jeunes, des autochtones et d'autres groupes cibles dans une dynamique entrepreneuriale, dans le respect des grands principes de cohésion sociale de la société canadienne.

Le gouvernement du Canada vise d'autre part à se rapprocher des citoyens. Au Québec, l'agence contribue à cet objectif grâce à son réseau formé de ses treize bureaux d'affaires et de nombreux partenaires locaux et régionaux, dont les 54 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC). Le réseau de l'agence couvre l'ensemble de la province.

## **2. Évolution de la problématique du développement économique**

Avec l'avènement progressif d'une économie globalisée fondée sur le savoir et l'émergence d'une économie de réseaux caractérisée par la coopération et l'interdépendance, la problématique du développement économique des régions évolue constamment, ce qui amène l'agence à revoir régulièrement ses orientations stratégiques.

L'innovation est au coeur de cette nouvelle problématique du développement économique. Pour maintenir leur compétitivité et prospérer dans ce nouveau contexte, les entreprises doivent savoir repérer et traiter l'information stratégique, faire preuve de flexibilité, innover rapidement et constamment dans les produits et services, adopter des technologies de pointe, des processus de production novateurs, de nouveaux modes d'organisation et de nouvelles pratiques d'affaires (alliances stratégiques, commerce électronique, entreprises virtuelles). Les entreprises doivent également savoir agir à distance sur des marchés globalisés, selon des cycles de développement et de commercialisation de produits beaucoup plus courts. Pour développer ces nouvelles compétences, les entreprises doivent pouvoir compter sur des ressources humaines de grande qualité, hautement scolarisées et bien formées, disponibles en nombre suffisant pour soutenir leur expansion.

Les entreprises ne peuvent réussir à innover dans l'isolement. La capacité d'innover des entreprises est largement tributaire d'un ensemble de ressources externes, tels les infrastructures du savoir et les réseaux d'information. Aussi la collaboration et la convergence des efforts de tous les acteurs en région s'avèrent une condition incontournable au succès des entreprises innovantes. Les régions métropolitaines et les zones urbaines sont les sites privilégiés de développement des capacités technologiques, où la concentration de ces capacités favorise la synergie et la constitution de masses critiques d'activités.

Les nouvelles perspectives de développement économique ne sont pas réservées aux entreprises et aux régions spécialisées dans les produits et services à fort contenu technologique. La nouvelle économie offre de vastes occasions d'affaires à un grand nombre de secteurs d'activité économique, y compris dans les industries traditionnelles, aux régions non métropolitaines et aux zones rurales. On note par exemple une croissance rapide de la demande mondiale pour des produits spécialisés, des produits environnementaux, des produits personnalisés, des produits « design », des produits du terroir, les produits de divertissement et les destinations touristiques.

Ouverts aux nouvelles technologies et à la globalisation, les jeunes représentent un espoir particulier de renouveau économique dans chaque région.

En créant des entreprises et en veillant à l'expansion des affaires, les entrepreneurs jouent pour leur part un rôle central dans la réalisation des nouvelles opportunités de développement que l'économie du savoir fait éclore à un rythme sans précédent.

### **3. Orientations stratégiques de l'agence**

#### **3.1 Aperçu de la stratégie**

Le but de l'agence est de favoriser l'accroissement et la réalisation du potentiel de développement de l'économie des régions du Québec afin qu'il en résulte, à long terme, une amélioration de la prospérité et de l'emploi.

Pour ce faire, les interventions de l'agence cherchent à rehausser les avantages compétitifs propres à chaque région québécoise et à les aider à se doter de nouveaux atouts pour mieux saisir les occasions de développement associées à l'émergence d'une économie fondée sur le savoir, dans un contexte de développement durable respectueux de l'environnement.

Développement économique Canada concentre son action sur le développement de l'innovation, des échanges internationaux et de l'entrepreneurship.

La stratégie de l'agence mise principalement sur le dynamisme des petites et moyennes entreprises (PME) québécoises.

L'agence mise également sur l'amélioration de l'environnement de soutien au développement des régions. L'agence développe des initiatives stratégiques pour favoriser la mise en valeur économique des atouts et le renforcement des avantages compétitifs des régions québécoises. Elle incite sa clientèle à développer leurs réseaux internationaux.

La qualité du service à la clientèle est au cœur des préoccupations de Développement économique Canada. L'agence s'est dotée d'un « système qualité » conforme aux exigences ISO. L'agence améliore régulièrement son site Internet pour mieux aider sa clientèle et ses partenaires à repérer les renseignements dont ils ont besoin et à faire affaire avec elle.

L'agence accorde une attention particulière aux régions et aux collectivités où les défis d'adaptation à la nouvelle économie sont plus grands, afin de permettre à chaque région de réaliser son potentiel de développement économique.

Cherchant la synergie, la stratégie de Développement économique Canada se caractérise par une approche de collaboration et de partenariat avec d'autres intervenants. Ainsi l'agence se concerta avec les ministères et organismes fédéraux, particulièrement au sein du portefeuille de l'Industrie, pour coordonner la réponse du gouvernement du Canada aux enjeux régionaux québécois qui interpellent ce dernier, notamment les enjeux de transition ou d'adaptation économique. L'agence se fait partenaire des ministères fédéraux dans l'élaboration de politiques et de programmes nationaux afin qu'ils tiennent compte de l'impact de leur programmation sur le développement économique des régions du Québec. La stratégie de l'agence consiste en outre à renseigner les PME québécoises sur les programmes et services qui leur sont offerts par le gouvernement du Canada, et à informer la population des régions du Québec des résultats des initiatives fédérales en matière de développement économique, afin que les citoyens puissent ainsi influencer de façon éclairée sur les orientations et les priorités gouvernementales.

Développement économique Canada développe également des partenariats avec des groupes intermédiaires pour desservir les PME et les régions québécoises. Une collaboration particulièrement fructueuse s'est établie entre l'agence et les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC). Celles-ci offrent notamment un service de renseignements, des conseils techniques et des capitaux aux petites entreprises locales ; elles stimulent l'émergence d'initiatives de développement économique dans leur milieu. Financées principalement par l'agence, les 54 SADC québécoises mobilisent plus de 900 bénévoles au sein de leur conseil d'administration, comptent près de 300 employés permanents et gèrent des fonds supérieurs à 100 millions de dollars investis dans plusieurs centaines de petites entreprises québécoises.

L'agence compte en outre de nombreux autres groupes intermédiaires parmi ses partenaires, dont les chambres de commerce.

Développement économique Canada travaille également en étroite collaboration avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Québec pour favoriser la réalisation de projets d'entreprises et d'acteurs du développement local et régional lorsque ces projets correspondent aux priorités de l'agence et du milieu.

## 3.2 Enjeux retenus par l'agence

Pour mettre en œuvre sa stratégie, Développement économique Canada concentre ses interventions sur quatre grands enjeux de développement économique qui constituent pour les PME et les régions du Québec autant d'occasions de développement à saisir et de défis à relever :

Premier enjeu : LA MUTATION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE MONDIAL **S**

- ① La possibilité de créer de nouveaux avantages compétitifs fondés sur le savoir et sur l'adoption des technologies récentes.

Le défi consiste à positionner avantageusement les régions métropolitaines de Montréal, de Québec et la partie québécoise de la conurbation Ottawa-Hull dans le réseau des métropoles mondiales, et à favoriser la participation des autres agglomérations urbaines et des zones rurales à la nouvelle économie.

- ② La nécessité d'innover sans cesse, et toujours plus rapidement.
- ③ La nécessité de participer à des réseaux (formules de collaboration et de partenariat ; regroupement d'entreprises ; réseaux Grandes entreprises/PME) pour faire face à la complexification de la technologie et des marchés.
- ④ La possibilité de nouvelles occasions d'affaires résultant de la globalisation des marchés et de la croissance rapide de la demande mondiale pour certaines catégories de produits et services.

Deuxième enjeu : LA PARTICIPATION DU MILIEU À SON DÉVELOPPEMENT **S**

- ① La prise en main du développement par le milieu, qui s'avère une condition de succès incontournable.
- ② La préparation d'une relève au développement économique des régions.
- ③ Une plus grande participation au monde des affaires de certains groupes cibles de citoyens qui, par le passé, y ont été moins associés.

Troisième enjeu : L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION DANS LES RÉGIONS dont la structure économique subit une profonde perturbation.

Quatrième enjeu : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE des entreprises et des régions, dans le respect de l'environnement et des générations futures.



### 3.3 Cibles stratégiques de l'agence

Pour agir sur ces enjeux, Développement économique Canada intervient sur sept cibles stratégiques regroupées en deux grands domaines d'intervention, soit :

Premier groupe de cibles :

#### FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

comprenant les quatre cibles stratégiques suivantes :

- ① L'information et la sensibilisation des entreprises.
- ② L'essor d'entreprises dans les secteurs stratégiques.
- ③ L'accroissement de la compétitivité des PME visant l'expansion sur les marchés extérieurs.
- ④ Le développement des petites entreprises de rayonnement local et régional, des entreprises rurales, des entreprises dirigées par de jeunes entrepreneurs et des entreprises dirigées par des individus appartenant à des groupes qui, par le passé, ont participé relativement peu au monde des affaires.

Deuxième groupe de cibles :

#### CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

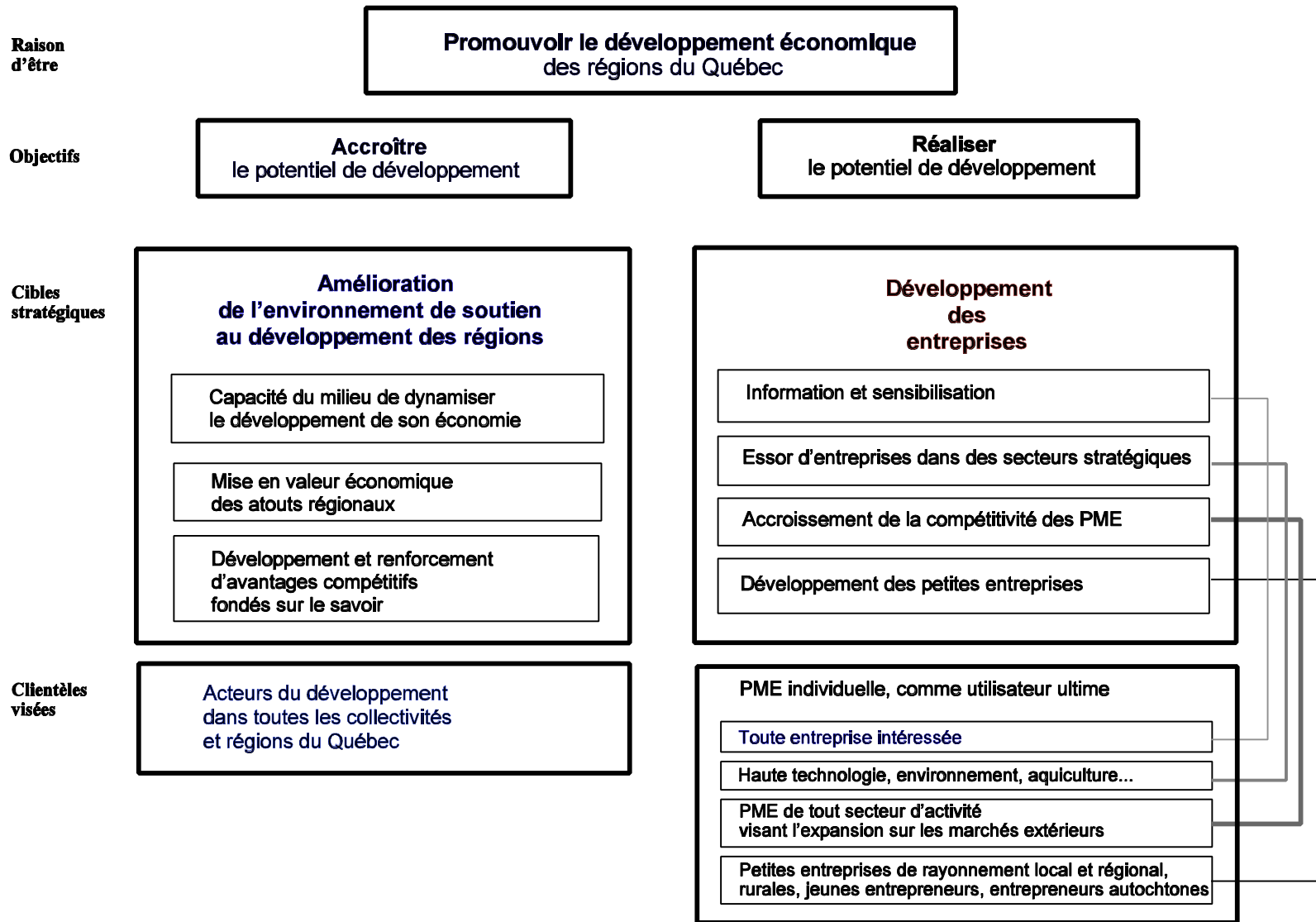
comprenant les trois cibles stratégiques suivantes :

- ① L'accroissement de la capacité du milieu de dynamiser le développement de son économie.
- ② La mise en valeur économique des atouts régionaux.
- ③ Le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le « savoir ».

Ces cibles stratégiques structurent la planification des activités de l'agence, comme en témoigne la présentation de ses principaux engagements à compter de la page 28. Pour la première fois cette année, le Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001 de Développement économique Canada définit la nomenclature des cibles stratégiques de l'agence et présente ses engagements sur la base de telles cibles. En cours d'année, l'agence étudiera la faisabilité de planifier stratégiquement la répartition de son budget d'aide financière sur la base de ces mêmes cibles.

### 3.4 Raison d'être, objectifs, cibles stratégiques et clientèles visées S Synthèse graphique

Le graphique présenté à la page qui suit intègre raison d'être, objectifs, cibles stratégiques et clientèles visées de façon à illustrer, sous forme de synthèse, la cohérence de la stratégie de Développement économique Canada.



#### 4. Évolution des priorités de l'agence

La stratégie de Développement économique Canada s'adapte constamment à l'évolution du contexte économique et de l'environnement. Une volonté d'adaptation dynamique au changement amène l'agence à revoir périodiquement ses priorités.

Au chapitre des priorités émergentes pour les prochaines années, l'agence compte accroître progressivement ses interventions dans les domaines reliés à la nouvelle économie. Pour ce faire, elle appuiera la réalisation d'initiatives et de projets qui ont pour effet de développer et de renforcer les avantages compétitifs des régions dans le champ de l'économie du savoir. Développement économique Canada appuiera davantage les activités visant à aider les PME à accroître leur capacité de maîtriser les défis de la nouvelle économie. L'agence amorcera cette année la mise en œuvre d'une importante initiative pour le développement du commerce électronique au Québec, de façon à rehausser ainsi la productivité et la compétitivité des PME québécoises.

L'agence intensifiera également ses activités qui ont pour cible l'amélioration de l'environnement de soutien au développement économique des régions. C'est à ce niveau en effet qu'émergent les principaux défis posés à l'action gouvernementale pour accroître la participation des régions à l'économie du savoir et saisir les occasions de développement engendrées par la croissance rapide de la demande mondiale de produits et de services pour lesquels l'offre des entreprises et des régions québécoises peut se montrer compétitive. L'agence appuiera notamment des projets aux effets particulièrement structurants sur l'économie régionale, tels le développement du Quartier international de Montréal et le développement de la Technopôle maritime de l'Est-du-Québec.

Développement économique Canada intensifiera ses démarches auprès des autres ministères et organismes fédéraux **S** les membres du portefeuille de l'Industrie plus particulièrement **S** dont les politiques et la programmation ont un impact important sur l'économie des régions et des collectivités québécoises, afin de faire équipe pour tendre ensemble à une gestion plus intégrée des enjeux de développement économique au Québec qui interpellent le gouvernement du Canada.

L'agence associera davantage les ministères et organismes fédéraux à la conception d'initiatives stratégiques pour le développement économique au Québec.

L'agence portera une attention particulière au cours des prochaines années à la relance de l'économie de la Gaspésie, gravement perturbée par la fermeture d'entreprises qui constituaient d'importants employeurs dans les localités où elles étaient implantées. Pour accroître la synergie de l'appui gouvernemental à la région, Développement économique Canada travaillera de concert avec plusieurs ministères et organismes fédéraux, avec le ministère des Régions et d'autres ministères du gouvernement du Québec.

Poursuivant l'amélioration de son réseau de partenaires, l'agence élargira ses relations d'affaires avec les Corporations de développement économique communautaire (CDEC), établies en régions métropolitaines, et avec les Centres d'aide aux entreprises (CAE), qui œuvrent dans certaines régions urbaines québécoises. Certaines Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) desserviront un nombre accru de villes et de villages. Ainsi, les petites entreprises de la plupart des collectivités québécoises auront un accès local aux services offerts par divers ministères et organismes du gouvernement du Canada, grâce notamment au partenariat de l'agence avec les SADC, les CDEC et les CAE.

L'agence poursuivra en outre le développement de partenariats avec divers autres groupes intermédiaires pour offrir à sa clientèle d'affaires des services spécialisés, et ce, dans les domaines de l'innovation et du développement des exportations notamment.

En contribuant à la diffusion d'études et à l'organisation de conférences, l'agence intensifiera également sa contribution aux réflexions du milieu sur les nouveaux enjeux de développement. Elle continuera d'appuyer la mobilisation du milieu et de l'aider à acquérir les outils de son développement.

L'agence visera à obtenir le renouvellement, en 2000-2001, de sa certification ISO 9002; tous les bureaux d'affaires et le siège social de l'agence seront couverts. Développement économique Canada continuera d'améliorer ses processus d'affaires à la lumière de l'évaluation de la prestation de ses services et des commentaires reçus des clients.

Le développement d'un nouveau site Internet, prévu pour le début de l'exercice financier 2000-2001, devrait permettre à l'agence d'en faciliter l'accès et l'utilisation, et d'améliorer la prestation de ses programmes et de ses services. L'agence vise à enrichir le contenu du site de façon à mieux répondre aux besoins spécifiques de sa clientèle, et à établir une interactivité avec elle.

L'agence révisera cette année ses outils de mesure du taux de satisfaction de sa clientèle. L'agence poursuivra aussi l'implantation de la mesure continue du rendement afin de renforcer la gestion axée sur les résultats en permettant aux gestionnaires de faire une appréciation du rendement de leurs activités sur une base régulière, et d'améliorer la prestation de services.

## **5. Programmation de Développement économique Canada**

L'agence s'est dotée d'un ensemble d'outils pour intervenir sur les cibles stratégiques retenues et travailler ainsi à la réalisation de sa stratégie et de ses priorités.

Ces outils sont constitués de divers services offerts directement par l'agence ou par l'entremise de groupes intermédiaires avec lesquels elle travaille en partenariat. Ces outils comprennent également des programmes offrant le soutien financier de l'agence à sa clientèle d'affaires pour lui faciliter la réalisation de projets.

L'intervention de Développement économique Canada sur chacune de ses cibles stratégiques commande le recours à plusieurs des outils disponibles à l'agence. Pour chacune des cibles, son plan d'intervention se compose d'un ensemble équilibré de renseignements, d'aide technique et d'aide financière.

### **5.1 Principaux services offerts par l'agence et ses partenaires :**

- R Diffusion d'information générale aux acteurs du développement et aux PME.
- R Approvisionnement des PME en renseignements de veille stratégique (informations sur les tendances du progrès technologique et des marchés).
- R Fourniture aux PME d'information spécifique sur des occasions d'affaires sur des marchés étrangers.
- R Conférences, séminaires et ateliers pour aider les PME et les acteurs du développement à maîtriser de nouvelles compétences.
- R Conseils aux PME en matière de stratégie d'entreprise, de plans d'affaires et de financement de projets.
- R Animation du développement économique auprès des acteurs des collectivités locales et régionales (activités de sensibilisation, de mobilisation ; développement de partenariats).
- R Consultations du public et des acteurs clés du développement sur les enjeux régionaux de développement économique et les priorités du milieu.
- R Représentations au sein du gouvernement du Canada sur les enjeux locaux et régionaux de développement économique.

Les priorités émergentes de Développement économique Canada l'amèneront progressivement à mettre davantage l'accent sur la prestation de tels services. L'agence accentuera également le recours aux groupes intermédiaires pour l'appuyer dans la desserte de sa clientèle d'affaires.

## 5.2 Programmes d'aide financière de l'agence

L'agence complète, au besoin, son offre de services à sa clientèle d'affaires par une aide financière dans le cadre de l'un de ses programmes.

Les priorités émergentes de l'agence l'amèneront à mettre en œuvre cette année son initiative pour le développement du commerce électronique, qui mettra notamment à contribution ses programmes IDÉE-PME et IRS. Ce dernier programme est appelé à devenir progressivement le principal outil d'intervention financière de l'agence.

**IDÉE-PME** : Ce programme est destiné à une clientèle constituée de PME québécoises et d'organismes intermédiaires qui les soutiennent. IDÉE-PME offre des services et finance des activités dans les axes d'intervention suivants :

- R Innovation, recherche et développement, design ;
- R Développement des marchés ;
- R Exportation ;
- R Entrepreneurship et développement du climat des affaires.

**INITIATIVES RÉGIONALES STRATÉGIQUES (IRS)** : Ce programme consiste à élaborer des stratégies et des plans d'action pour favoriser l'éclosion d'un environnement socio-économique propice au renforcement des atouts et des avantages compétitifs des régions québécoises. Ces stratégies font l'objet de consultations d'organismes du milieu et du secteur privé. Les plans sont élaborés en concertation avec d'autres ministères et organismes fédéraux dont l'intervention présente un impact important sur le développement économique régional. Le programme IRS permet d'appuyer des initiatives majeures susceptibles d'avoir un impact structurant sur l'économie régionale. Le programme permet également de moduler régionalement ou d'adapter certaines politiques ou des programmes nationaux qui ont une incidence marquée sur l'économie de diverses régions québécoises. La Section VI, *Autres renseignements*, donne un aperçu de chacune des initiatives en vigueur.

**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (PDC)** : Ce programme national appuie des collectivités dans toutes les régions du pays pour les aider à prendre en main le développement économique de leur milieu local. Au Québec, le PDC soutient financièrement 54 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) pour leur permettre d'offrir un service de renseignements d'affaires et de fournir des conseils techniques aux petites entreprises, de les appuyer financièrement et de stimuler la formulation d'initiatives de développement économique dans leur collectivité. Le programme appuie également des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) pour leur permettre de réaliser des activités de même nature dans certains quartiers dévitalisés de régions métropolitaines québécoises. Le programme offre également un appui à des Centres d'aide aux entreprises (CAE) pour financer la diffusion d'information utile aux entreprises. Les SADC, CDEC et CAE rejoignent ensemble la plupart des collectivités québécoises.

FONDS SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION  
ÉCONOMIQUE DES COMMUNAUTÉS DE PÊCHE DU QUÉBEC  
(QUÉBEC CÔTIER) : Ce fonds vise la mise en place de mesures pour soutenir le  
développement économique et communautaire des collectivités touchées par la  
restructuration de l'industrie des pêches sur la Côte-Nord, en Gaspésie, aux  
Îles-de-la-Madeleine et dans les collectivités de pêche limitrophes.

## 6. Principaux engagements en matière de résultats (PEMR)

Pour agir sur les enjeux retenus, Développement économique Canada intervient sur deux grandes cibles stratégiques, soit : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE, et CONTRIBUER À AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS, sur la base desquelles il présente ci-dessous ses principaux engagements en matière de résultats. Ces engagements sont illustrés de certains résultats escomptés et d'exemples d'activités qui seront menées pour les atteindre.

Principaux engagements en matière de résultats	Principaux résultats escomptés	Activités connexes clés
<b>1- FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE</b>		
<b>1.1 Renseigner et sensibiliser les entreprises</b>		
R Faciliter l'accès des entreprises aux renseignements d'affaires et à l'information sur les programmes et les services du gouvernement du Canada qui leur sont dédiés.	Réponse à 250 000 demandes d'information, par année.	Soutien financier de l'agence aux Centres de services aux entreprises du Canada et au World Trade Centre de Montréal.
		Contribution de l'agence aux frais d'opérations des Centres d'aide aux entreprises (CAE).
		Diffusion d'information dans le cadre d'une quinzaine de Conférences/ Foires-info organisées par l'agence dans les régions du Québec, sur trois ans.
		Service de référence aux renseignements disponibles sur le site Internet <i>Strategis</i> d'Industrie Canada.
	525 entrepreneurs renseignés sur les programmes et services du gouvernement du Canada, sur trois ans.	Ateliers dans le cadre de Conférences/Foires-info.
		Séminaires sur les programmes fédéraux et les crédits d'impôt en partenariat avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada notamment.



Principaux engagements en matière de résultats	Principaux résultats escomptés	Activités connexes clés
R Sensibiliser les entreprises aux nouveaux enjeux de développement.	300 nouvelles entreprises sensibilisées à l'exportation, par année.	Dix séminaires Contacts-export par année (venue en région d'experts en poste à l'étranger).
	230 entreprises sensibilisées à l'innovation, par année.	Ateliers, dans le cadre des Conférences/Foires-info notamment.
	250 entreprises sensibilisées au commerce électronique, par année.	Conférences, séminaires et sessions d'information, en collaboration avec l'Institut de commerce électronique notamment.
<b>1.2 Favoriser l'essor d'entreprises dans des secteurs stratégiques</b>		
R Améliorer la préparation des entrepreneurs à démarrer une entreprise. Faciliter le démarrage et l'expansion d'entreprises dans les secteurs stratégiques.	Environ 140 plans d'affaires pour le démarrage d'entreprises technologiques, sur trois ans.	Soutien financier de l'agence à neuf incubateurs technologiques dans diverses régions du Québec.
	Prédémarrage d'environ quinze entreprises en multimédia, par année.	Soutien financier de l'agence au Centre d'expertise et de services en application multimédia (Consortium multimédia CESAM).
	Démarrage ou expansion d'environ 100 nouvelles entreprises technologiques, sur trois ans.	Soutien financier de l'agence à de nouvelles entreprises technologiques, avec la collaboration d'Inno-centre et du Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel de la région Québec – Chaudière-Appalaches (GATIQ) notamment.
R Favoriser le développement de réseaux internationaux pour les entreprises dans les secteurs stratégiques.	Environ 1 200 entreprises québécoises participant à des événements leur procurant l'occasion de développer leurs réseaux avec 600 entreprises étrangères, sur trois ans.	Soutien financier, technique et promotionnel de l'agence à l'organisation d'événements propices au réseautage.

Principaux engagements en matière de résultats	Principaux résultats escomptés	Activités connexes clés
<b>1.3 Favoriser l'accroissement de la compétitivité des PME</b> axées sur la croissance et les marchés extérieurs		
R Amélioration des stratégies et des plans des entreprises.	50 entreprises dotées de stratégies et de plans d'action bonifiés, par année.	Prestation de conseils par l'agence.
		Appui financier de l'agence pour le recours aux services d'experts-conseils.
R Développement des capacités d'innover. Accroissement de la productivité.	Environ 100 projets de mise au point de nouveaux produits, services ou procédés, par l'application de la technologie et du design, sur trois ans.	Appui financier de l'agence.
		Soutien financier de l'agence à l'Institut de design Montréal.
	Environ 600 PME ayant rehaussé leur niveau de connaissance et amélioré leurs compétences, sur trois ans.	Appui financier de l'agence au programme « Opération PME » de l'Ordre des ingénieurs du Québec permettant à une centaine de PME par année de bénéficier des services d'un ingénieur qualifié.
		Prestation de renseignements et conseils en application de technologies, en partenariat avec le Réseau canadien de technologie.
		Préparation/diffusion de documents sur la gestion de l'innovation.
		Organisation par l'agence de 30 « cliniques » technologiques.
Organisation d'ateliers en collaboration avec l'Institut d'ingénierie simultanée.		
Réalisation annuelle d'une vingtaine de diagnostics relatifs à la technologie et à la productivité dans les PME.	Appui financier de l'agence.	

Principaux engagements en matière de résultats	Principaux résultats escomptés	Activités connexes clés
	Amélioration des compétences d'environ 60 manufacturiers en gestion environnementale, sur deux ans.	Quatre <i>Enviroclubs</i> réunissant une quinzaine d'entreprises chacun dans le cadre d'un processus d'apprentissage pratique.
R Développement des capacités de commercialisation.	Environ 2 300 projets de PME, sur trois ans, visant : R l'acquisition de compétences à l'exportation, R le développement de nouveaux débouchés sur les marchés étrangers.	Préparation/diffusion de brochures sur la gestion de l'exportation.
		Vingt activités organisées selon la formule du programme des Nouveaux exportateurs aux États frontaliers (NEEF), par année.
		Six séries d'ateliers selon la formule du programme de préparation à l'exportation NEXPRO, par année.
		Service de renseignements sur les marchés étrangers et prestation de conseils en exportation, en collaboration avec 15 organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX).
		Appui financier de l'agence au service d'encadrement de missions commerciales pour nouveaux exportateurs offert notamment par le World Trade Centre de Montréal et la Société de promotion économique du Québec métropolitain, visant la participation d'environ 500 entreprises à des missions commerciales, sur trois ans.
		Appui financier de l'agence à environ 300 projets d'exportation de PME par année.

Principaux engagements en matière de résultats	Principaux résultats escomptés	Activités connexes clés
<b>1.4 Favoriser le développement de la petite entreprise</b> de rayonnement local et régional		
R Favoriser le démarrage et l'expansion de petites entreprises locales.	Environ 3 700 démarrages, expansions ou refinancements de petites entreprises, sur deux ans.	Soutien financier de l'agence aux 54 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) pour leurs services de renseignement et d'aide technique aux PME et le fonctionnement de leurs Fonds d'investissement dans les petites entreprises locales.
		Contribution de l'agence aux frais d'exploitation de certaines Corporations de développement économique et communautaire (CDEC).
	Investissements par divers acteurs du développement économique de 25 millions de dollars dans la région de Thetford-Mines, sur trois ans.	Appui financier de l'agence.
	Plus de 60 projets d'investissement d'entreprises rurales, d'entreprises spécialisées en aquiculture dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, sur trois ans.	Appui financier de l'agence.

Principaux engagements en matière de résultats	Principaux résultats escomptés	Activités connexes clés
<b>2- CONTRIBUER À AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS</b>		
<b>2.1 Appuyer le développement de la capacité du milieu de dynamiser le développement de son économie</b>		
R Informer et sensibiliser les intervenants au contexte économique et aux nouveaux enjeux de développement.	Intervenants régionaux informés du contexte économique et sensibilisés aux nouveaux enjeux de développement, sur trois ans.	Diffusion des études de l'« Observatoire économique » de Développement économique Canada S par le biais de son site Internet et autrement S sur les enjeux économiques émergents, notamment l'innovation, la métropolisation et l'appropriation de l'économie du savoir.
		Soutien technique et financier de l'agence à l'organisation de séminaires, de colloques et de forums publics. Présentation et discussion des conclusions des travaux de l'« Observatoire économique » dans le cadre de tels événements.
R Valoriser l'esprit d'entreprise.	Environ 1 000 jeunes étudiants encadrés dans leur projet d'entreprendre une carrière dans le monde des affaires, sur trois ans.	Soutien à 53 Clubs d'entrepreneurs étudiants.
		Soutien à cinq centres d'entrepreneurship universitaires.
		Appui de l'agence à la tenue de concours provinciaux auprès des jeunes.
	100 000 auditeurs par semaine stimulés à adopter un comportement entrepreneurial.	Appui financier de l'agence à la production de la série télévisée « Fais-en ton affaire ».
	Plusieurs milliers de gens d'affaires motivés à faire croître leur entreprise.	Appui de l'agence à l'organisation d'une trentaine d'événements par année soulignant l'excellence dans les domaines de l'innovation, des exportations et de l'entrepreneurship.
R Contribuer au développement des habiletés des intervenants.	Intervenants formés en animation économique du milieu local et régional, chaque année.	Soutien de l'agence à des organismes qui développent et livrent des ateliers de formation en animation économique locale et régionale.

Principaux engagements en matière de résultats	Principaux résultats escomptés	Activités connexes clés
<p><b>R</b> Favoriser le développement de réseaux internationaux pour les organismes locaux et régionaux de développement.</p>	<p>Organismes québécois développant chaque année leurs réseaux avec des organismes semblables de l'extérieur de la province.</p>	<p>Soutien de l'agence à des organismes locaux et régionaux de développement pour échanger des informations sur les meilleures pratiques de développement local et régional avec des organismes semblables en dehors de la province.</p>
<p><b>R</b> Contribuer à doter les collectivités locales et régionales d'outils de mobilisation et d'animation.</p>	<p>Activités de mobilisation et d'animation dans 54 collectivités québécoises.</p>	<p>Financement par l'agence des frais de fonctionnement des 54 SADC engendrés par les activités d'animation économique du milieu.</p>
<p><b>R</b> Faciliter la promotion internationale auprès d'investisseurs, d'acheteurs, et de touristes étrangers.</p>	<p>Entreprises étrangères sensibilisées aux avantages d'investir dans les régions du Québec.</p>	<p>Appui financier de l'agence à Montréal International.</p>
	<p>Accroissement du nombre de touristes étrangers dans diverses régions touristiques québécoises.</p>	<p>Appui financier de l'agence à la tenue de festivals.</p>
		<p>Soutien financier de l'agence à des organismes régionaux réalisant des campagnes de promotion touristique à l'étranger.</p>

Principaux engagements en matière de résultats	Principaux résultats escomptés	Activités connexes clés
<p><b>R</b> Faire valoir les intérêts des milieux régionaux auprès du gouvernement du Canada.</p>	<p>Sensibilisation des décideurs gouvernementaux au problème des infrastructures de télécommunication dans les régions rurales et éloignées.</p>	<p>Analyse de la problématique et communication des conclusions aux décideurs au sein du gouvernement du Canada.</p>
	<p>Occasions d'affaires pour les entreprises québécoises dans les grands projets de l'État.</p>	<p>Suivi des projets en gestation.</p>
<p><b>R</b> Faciliter la participation du milieu à l'élaboration des politiques nationales.</p>	<p>Publics régionaux et locaux en mesure d'influer, de façon informée, sur les orientations et les priorités de l'agence et de ses partenaires.</p>	<p>Activités de communication de l'agence informant le public <b>S</b> plus particulièrement les PME et les intervenants locaux et régionaux du développement <b>S</b> au sujet des orientations, des plans et des activités de l'agence, et des résultats obtenus de ses interventions dans chaque région.</p>
		<p>Appui financier de l'agence aux activités de communication des SADC informant les publics locaux de leurs activités.</p>
	<p>Publics régionaux et locaux en mesure de communiquer aux ministres fédéraux leurs vues quant aux priorités de développement de leur collectivité et de leur région.</p>	<p>Appui technique de l'agence à l'organisation des rencontres entre les acteurs locaux et régionaux du développement économique et des ministres du gouvernement du Canada.</p>

Principaux engagements en matière de résultats	Principaux résultats escomptés	Activités connexes clés
<b>2.2 Favoriser la mise en valeur économique des atouts régionaux</b>		
R Atouts régionaux.	Investissements par divers acteurs du développement économique de 1,5 milliard de dollars dans le Quartier international de Montréal (QIM), sur 5 ans.	Appui financier au développement du Quartier international de Montréal (QIM).
<b>2.3 Encourager le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir</b>		
R Appuyer le développement des infrastructures du savoir.	Environ dix mises en candidature de projets de centres de recherche ou de transfert technologique.	Appui financier à la préparation de projets en vue de soumettre leur candidature à la Fondation canadienne pour l'innovation.
	Accroissement d'environ 500 000 \$ par année des ventes d'expertise réalisées par des institutions d'enseignement régionales sur les marchés internationaux.	Appui financier de l'agence.
	Réalisation d'un programme de recherche dans le secteur de la photonique.	Appui financier de l'agence à l'Institut national d'optique établi à Sainte-Foy, dans la région métropolitaine de Québec.
	Mise sur pied du <i>Centre de tests du logiciel.</i>	Appui financier de l'agence au Centre de recherche en informatique de Montréal (CRIM).
	Mise sur pied du <i>Centre de développement rapide de produits et de procédés.</i>	Appui financier de l'agence à Technologies Polydev inc., une société formée par l'École Polytechnique de Montréal.



Principaux engagements en matière de résultats	Principaux résultats escomptés	Activités connexes clés
	Sept applications de recherche sur la forêt boréale, sur cinq ans, dans la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean.	Appui financier de l'agence au Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale.
R Appuyer le développement du commerce électronique	En un an, accroissement d'environ 80 (triplement) du nombre de PME commercialisant leurs produits ou leurs services par le biais du commerce électronique.	Campagnes de sensibilisation et mise en place d'un réseau d'experts régionaux en commerce électronique à l'intention des PME.
	Investissements par divers acteurs du développement économique de 120 millions de dollars en commerce électronique en un an.	Appui financier aux projets retenus dans le cadre d'appels de propositions.
	Environ deux milliers de personnes ayant accru leurs connaissances et leurs compétences en commerce électronique en un an.	Appui de l'agence au développement d'un Centre d'excellence en commerce électronique reliant les universités et le secteur privé.
		Appui de l'agence à des travaux de recherche menés par le secteur académique et des organismes de développement économique.

Au cours des trois prochaines années, Développement économique Canada prévoit déboursier un total de près de 475 millions de dollars pour favoriser le développement de l'entreprise et pour contribuer à améliorer l'environnement de soutien au développement des régions, soit environ :

- R 165 millions de dollars en vertu du programme IDÉE-PME ;
- R 225 millions de dollars en vertu du programme Initiatives régionales stratégiques (IRS) ;
- R 75 millions de dollars en vertu du Programme de développement des collectivités (PDC) ;
- R 7,5 millions de dollars en vertu du programme Québec côtier.

## **7. Stratégie pour la mesure du rendement**

La politique de mesure du rendement de Développement économique Canada vise à assurer que l'agence dispose de renseignements pertinents et opportuns sur le rendement de ses politiques, programmes et opérations, y compris sur les résultats atteints ; qu'elle utilise ces renseignements pour en améliorer la gestion, l'efficacité et l'efficience ; qu'elle procède à des examens d'évaluation et de vérification cohérents avec le cadre de mesure du rendement de l'organisation et qui tiennent compte des normes, des priorités et des objectifs ministériels et gouvernementaux; et qu'elle puisse rendre compte de son rendement global auprès des agences centrales et du Parlement canadien.

L'agence travaille en partenariat avec une multitude d'organismes privés, publics et parapublics pour la prestation de ses services et programmes à la clientèle. Dans ce contexte, les gestionnaires de Développement économique Canada doivent prendre soin de définir, en étroite relation avec les partenaires de l'agence, des objectifs précis et mesurables, et s'entendre avec ces derniers sur des indicateurs de résultats précis. Les partenaires doivent s'assurer que leurs investissements contribueront à l'atteinte de résultats qui soient compatibles avec la mission de l'agence. La mesure du rendement veut ainsi donner aux gestionnaires de ces ententes les moyens d'acquérir des renseignements sur le degré d'atteinte des résultats pour ensuite utiliser cette information dans la gestion des activités courantes et dans la planification, de même que dans leur obligation de rendre compte.

L'agence a mis en place différentes activités pour atteindre ses objectifs en matière de mesure du rendement. Ainsi, un plan d'évaluation est élaboré, des cours de formation sur la mesure du rendement et sur l'évaluation sont offerts aux conseillers et gestionnaires de l'agence et finalement, des outils d'analyse et de rapportage ont été mis au point pour rendre compte des résultats obtenus.

En 2000-2001, l'agence révisera ses outils de mesure du taux de satisfaction de sa clientèle en fonction de l'outil de mesure commune (OMC), développé par le Centre canadien de gestion. Cette révision fait partie d'un projet-pilote pour l'ensemble des ministères et agences fédérales au Québec. Par ailleurs, l'agence sera en mesure de présenter un plus grand nombre de résultats provenant de son programme Initiatives régionales stratégiques (IRS), et de résultats de ses partenaires dans la prestation de services à sa clientèle cible, la PME. L'agence poursuivra aussi l'implantation de la mesure continue du rendement afin de renforcer la gestion axée sur les résultats et de permettre aux gestionnaires de faire une appréciation du rendement de leurs activités sur une base régulière, de rendre compte des résultats obtenus et d'améliorer la prestation de services.

---

## Section IV

### Initiatives horizontales

---

#### Stratégie de développement durable (SDD)

Développement économique Canada poursuit la mise en œuvre de sa Stratégie de développement durable (SDD) présentée en décembre 1997.

Initiatives de développement durable	Résultats escomptés
Sensibilisation des PME québécoises aux contraintes et au potentiel commercial reliés au développement durable.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilisation des PME, grâce aux Enviroclubs principalement, pour les inciter et les aider à établir des systèmes de gestion environnementale et à réaliser des activités de prévention de la pollution en usine, dans une perspective de rentabilité financière.</li></ul>
Promotion du développement, de la commercialisation et de l'exportation des produits et services de l'industrie québécoise reliée au développement durable.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation d'une foire commerciale Americana en 2001</li><li>• Suivi des plates-formes technologiques mises en œuvre en 1999</li><li>• Étude de faisabilité de la mise sur pied d'autres plates-formes technologiques</li><li>• Mise en œuvre de projets environnementaux en vertu d'un protocole d'entente entre l'agence et Environnement Canada, région du Québec.</li></ul>
Écologisation des opérations internes de l'agence.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintien et poursuite des efforts dans l'écologisation des opérations.</li></ul>
Adaptation de la culture de l'organisation afin de bien intégrer les aspects économiques, sociaux et environnementaux dans la prise de décision quotidienne.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le concept de développement durable est déjà intégré dans le processus de planification ainsi que dans le processus d'analyse des projets.</li></ul>

Au cours du présent exercice financier, l'agence procédera à l'élaboration et à la rédaction de la *SDD Plan d'action 2000-2003*, s'appuyant sur l'évaluation des résultats du *Plan d'action 1997-2000* et procédant à des consultations externes pour mieux cerner les pistes d'action les plus efficaces compte tenu de ses ressources limitées. Il est prévu que cette deuxième SDD sera déposée au Parlement avant la fin de l'an 2000.



---

## Section V

### Renseignements financiers

---

**Tableau 5.1 : Sommaire des paiements de transfert**

<b>Paiements de transfert</b> en milliers de dollars	Prévisions des dépenses 1999-2000	<b>Dépenses prévues 2000-2001</b>	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>				
Subventions	300	<b>300</b>	300	300
Contributions <sup>1,2</sup>	<u>237 017</u>	<u><b>233 975</b></u>	<u>211 953</u>	<u>201 791</u>
<b>Total des subventions et contributions</b>	237 317	<b>234 275</b>	212 253	202 091

<sup>1</sup> La diminution des dépenses prévues au cours des trois prochaines années est principalement attribuable à l'Entente Travaux d'infrastructures Canada, dont les projets se terminent progressivement, et à l'abrogation de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*.

<sup>2</sup> Le gouvernement a alloué 2,65 milliards de dollars au titre d'initiatives visant à renforcer l'infrastructure provinciale et municipale et au cours des prochains mois, il entend consulter d'autres paliers de gouvernement afin d'arriver à un consensus sur l'élaboration d'un plan pluriannuel visant à améliorer l'infrastructure municipale dans les villes et les collectivités rurales à l'échelle du Canada. Les autoroutes provinciales sont également visées par ce plan. On s'attend à ce que des ententes soient signées d'ici la fin de l'exercice.

**Tableau 5.2 : Source des recettes non disponibles**

<b>Recettes non disponibles</b> en milliers de dollars	Prévisions des recettes 1999-2000	<b>Recettes prévues 2000-2001</b>	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>				
Frais de service - garanties de prêts <sup>1</sup>	25 000	<b>28 000</b>	28 000	31 000
Recouvrement de dépenses d'exercices financiers précédents <sup>2</sup>	19 000	<b>20 500</b>	20 500	20 500
Redressement des crédateurs à la fin de l'exercice	<u>1 000</u>	<u><b>1 000</b></u>	<u>1 000</u>	<u>1 000</u>
<b>Total des recettes non disponibles</b>	45 000	<b>49 500</b>	49 500	52 500

<sup>1</sup> Cette catégorie représente les frais payés par les prêteurs approuvés au titre de la Loi sur les prêts aux petites entreprises, de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* et du vole « Assurance-prêt » du *Programme Entreprises Atlantique*.

<sup>2</sup> Ces recouvrements sont liés principalement au remboursement des contributions remboursables accordées par l'agence.

**Tableau 5.3 : Coût net du programme pour l'année 2000-2001**

<b>Coût net du programme</b> pour l'année 2000-2001 en milliers de dollars	<b>Promotion du développement économique des régions du Québec</b>
Dépenses prévues nettes <sup>1</sup>	<b>267 847</b>
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	<b>2 084</b>
Cotisations aux régimes d'assurance des employés et coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)	<b>936</b>
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par Justice Canada	<b>14</b>
	<hr/>
	<b>3 034</b>
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	<b>(49 500)</b>
	<hr/> <hr/>
Coût net du programme pour 2000-2001	<b>221 381</b>

<sup>1</sup> Le gouvernement a alloué 2,65 milliards de dollars au titre d'initiatives visant à renforcer l'infrastructure provinciale et municipale et au cours des prochains mois, il entend consulter d'autres paliers de gouvernement afin d'arriver à un consensus sur l'élaboration d'un plan pluriannuel visant à améliorer l'infrastructure municipale dans les villes et les collectivités rurales à l'échelle du Canada. Les autoroutes provinciales sont également visées par ce plan. On s'attend à ce que des ententes soient signées d'ici la fin de l'exercice.

---

## **Section VI**

### **Autres renseignements**

---

#### **Initiatives régionales stratégiques (IRS)**

##### **Estrie**

« Investir aujourd’hui, pour demain » tel est le thème de l’initiative qui permettra à Développement économique Canada d’appuyer stratégiquement la croissance économique de la région de l’Estrie. Ce plan d’action prévoit des investissements en vertu de deux volets : le développement technologique et le développement international.

Avec ses infrastructures de recherche importantes, la région de l’Estrie possède plusieurs atouts pour se positionner comme pôle de développement technologique au Québec. Dans cette perspective, plusieurs mesures de soutien aux entreprises seront mises en place au cours des prochaines années, tel un fonds d’appui au prédémarrage et au démarrage d’entreprises technologiques innovantes.

Par ailleurs, l’Estrie est reconnue comme l’un des chefs de file en matière d’exportation au Québec. Les mesures prises viseront plus particulièrement à favoriser la diversification des marchés d’exportation, notamment vers l’Europe. Plusieurs initiatives et projets d’envergure visant à valoriser l’image de la région sur le plan international seront également mis de l’avant en collaboration avec divers partenaires régionaux.

Exemple de projets appuyés : « Futurallia 2000 », un salon international d’alliances stratégiques pour 500 PME provenant de 25 pays.

##### **Abitibi – Témiscamingue**

L’initiative stratégique de l’Abitibi – Témiscamingue vise à accroître la capacité technologique et la compétitivité de la région, à mettre en valeur son potentiel touristique au niveau transrégional, interprovincial et international, à susciter l’émergence de projets à caractère interrégional et international et y intéresser les PME, et à aider au développement des collectivités rurales et autochtones.

L’accroissement de la capacité technologique vise le développement de l’entrepreneuriat technologique. Cet objectif touche également le domaine des mines, ceux de la foresterie et de l’agriculture. En ce qui a trait au secteur minier, il est à noter que l’initiative couvre l’ensemble du Québec.

Dans le secteur touristique, l'initiative vise le développement de produits novateurs et l'accroissement du nombre de visiteurs par la mise en valeur de la spécificité de la région, attrayante pour les touristes qui recherchent notamment le plein air, l'aventure et la visite de communautés autochtones. Une des particularités du volet tourisme est l'approche transrégionale (Nord-du-Québec) et interprovinciale (Nord de l'Ontario).

Cette approche transrégionale, interprovinciale et internationale s'applique également aux missions commerciales des PME à l'étranger, à la commercialisation de l'expertise minière et au développement d'une norme ISO dans le secteur de l'exploration.

Exemple de projets appuyés : Association des prospecteurs du Québec inc. ; développement d'un système d'assurance-qualité dans le domaine de l'exploration minière.

## **Mauricie**

Dans le cadre de l'initiative « Innover pour grandir », le plan d'action de Développement économique Canada prévoit soutenir le développement technologique, la mise en valeur du potentiel touristique et le développement international de la région de la Mauricie.

La présence en Mauricie de pôles d'excellence en R-D et d'infrastructures importantes de soutien au développement technologique constitue une force vive de développement. Plusieurs mesures de soutien aux entreprises technologiques seront déployées au cours des prochaines années, dont la création d'un fonds pour le prédémarrage et le démarrage d'entreprises novatrices.

Le volet touristique permettra la réalisation de plusieurs projets d'envergure centrés principalement sur le Parc national de la Mauricie, dont l'ensemble eau-forêt-faune constitue l'élément dominant.

Les mesures qui seront prises en vertu du volet international viseront particulièrement la diversification des marchés d'exportation.

Exemple de projets appuyés : « Techno-Plast inc. » ; innovation et intégration de nouvelles technologies dans le secteur de l'aéronautique et des transports en général.

## **Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine**

Le volet « Technopôle maritime » mise sur le développement et la reconnaissance d'un pôle technologique dans les sciences et techniques de la mer, et ce grâce à la présence d'une masse critique d'organismes et de ressources humaines spécialisés dans le domaine. Les secteurs visés sont la pharmaceutique, la biocosmétique et l'agroalimentaire



marin. Ce volet a, par ailleurs, un aspect transrégional ayant des retombées également sur la Côte-Nord.

Le volet relié au tourisme servira de levier financier essentiel à la concrétisation d'un ensemble de projets structurants pour l'industrie touristique de l'Est-du-Québec.

Le troisième volet est le programme pilote *Entreprises rurales Est-du-Québec*. L'objectif principal est de stimuler l'activité économique des localités rurales de l'Est-du-Québec en misant sur les ressources humaines et matérielles locales.

Exemple de projets appuyés : Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

### **Saguenay – Lac-Saint-Jean**

L'initiative stratégique pour le Saguenay – Lac-Saint-Jean vise à renforcer la capacité technologique de la région, en particulier dans le secteur des technologies avancées, en la positionnant sur le plan national et international dans les deux secteurs de force qui la caractérisent, soit l'industrie de l'aluminium et celle du bois.

L'initiative vise également à consolider l'industrie touristique en favorisant le rehaussement de ses standards de qualité et en soutenant la commercialisation internationale de ses produits d'appel.

Finalement, l'initiative cherche à soutenir la capacité d'adaptation de la région en promouvant l'utilisation de méthodes et d'outils visant l'augmentation de la compétitivité des PME.

Exemple de projets appuyés : Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale. Le consortium exercera des activités de R-D dans le secteur de la régénération de la forêt afin d'en accroître la productivité.

### **Québec – Chaudière-Appalaches**

Pour la région de Québec, « Technorégion sans frontières » est axé sur le développement de créneaux d'excellence, principalement dans les secteurs qui touchent les technologies de l'information, l'optique, la géomatique et les biotechnologies, de même que le rayonnement international de la région par le positionnement de ces pôles d'excellence à l'étranger. De plus, l'initiative appuiera le développement du secteur touristique en soutenant, entre autres, les événements touristiques majeurs et une stratégie de commercialisation concourant au positionnement international de produits tels que l'écotourisme, la motoneige et le ski.

Dans la région Chaudière-Appalaches, l'initiative cible prioritairement la compétitivité des entreprises, le développement agroalimentaire, l'offre touristique ainsi que certaines infrastructures d'accueil et d'appui pour favoriser le développement technologique des entreprises.

Pour la région de la Municipalité régionale de comté (MRC) de l'Amiante, l'initiative vise plus spécifiquement le soutien à la capacité d'adaptation de la région (soutien financier à des projets d'investissement dans des secteurs en croissance et recourant à des technologies modernes) et le développement de la capacité technologique de la région.

Exemple de projets appuyés : Institut national d'optique ; l'institut effectue des travaux de recherche et de développement dans les domaines de l'optique et de la photonique afin d'accroître la productivité des entreprises.

### **Initiatives régionales stratégiques en développement**

Les initiatives suivantes sont en voie de développement ou seront annoncées en 2000-2001 : Région métropolitaine de Montréal ; Outaouais ; Laurentides-Lanaudière (zone non métropolitaine) ; Montérégie (zone non métropolitaine) ; Centre-du-Québec ; Côte-Nord et Nord-du-Québec.

# Carnet d'adresses

## Bureaux de Développement économique Canada

### *Siège social*

Tour de la Bourse  
800, square Victoria  
Bureau 3800, C.P. 247  
Montréal (Québec) H4Z 1E8  
(514) 283-6412  
Télééc. : (514) 283-3302

### *Bureau de liaison*

Place du Portage, phase II  
165, rue Hôtel-de-Ville  
C.P. 1110, succursale B  
Hull (Québec) J8X 3X5  
(819) 997-3474  
Télééc. : (819) 997-3340

## **BUREAUX D'AFFAIRES**, par région

### *Abitibi- Témiscamingue*

906, 5<sup>e</sup> Avenue  
Val-d'Or (Québec) J9P 1B9  
(819) 825-5260 • 1 800 567-6451  
Télééc. : (819) 825-3245

### *Estrie*

Place Andrew Paton  
65, rue Belvédère Nord, bureau 240  
Sherbrooke (Québec) J1H 4A7  
(819) 564-5904 • 1 800 567-6084  
Télééc. : (819) 564-5912

### *Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine*

Édifice Trust Général du Canada  
2, rue Saint-Germain Est, bureau 310  
Rimouski (Québec) G5L 8T7  
(418) 722-3282 • 1 800 463-9073  
Télééc. : (418) 722-3285

### *Île-de-Montréal*

Tour de la Bourse  
800, square Victoria  
Bureau 3800, C.P. 247  
Montréal (Québec) H4Z 1E8  
(514) 283-2500  
Télééc. : (514) 496-8310

### *Centre-du-Québec*

Place du Centre  
150, rue Marchand, bureau 502  
Drummondville (Québec) J2C 4N1  
(819) 478-4664 • 1 800 567-1418  
Télééc. : (819) 478-4666

### *Laval — Laurentides — Lanaudière*

Tour Triomphe II  
2540, boul. Daniel-Johnson, bureau 204  
Laval (Québec) H7T 2S3  
(450) 973-6844 • 1 800 430-6844  
Télééc. : (450) 973-6851

### *Côte-Nord*

701, boul. Laure, 2<sup>e</sup> étage  
Bureau 202B, C.P. 698  
Sept-Îles (Québec) G4R 4K9  
(418) 968-3426 • 1 800 463-1707  
Télééc. : (418) 968-0806

### *Mauricie*

Immeuble Bourg du Fleuve  
25, rue des Forges, bureau 413  
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G4  
(819) 371-5182 • 1 800 567-8637  
Télééc. : (819) 371-5186

**Montréal**

Complexe Saint-Charles  
1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 411  
Longueuil (Québec) J4K 5G4  
(450) 928-4088 • 1 800 284-0335  
Télé. : (450) 928-4097

**Saguenay — Lac-Saint-Jean**

170, rue Saint-Joseph Sud, bureau 203  
Alma (Québec) G8B 3E8  
(418) 668-3084 • 1 800 463-9808  
Télé. : (418) 668-7584

**Nord-du-Québec**

Tour de la Bourse  
800, square Victoria  
Bureau 3800, C.P. 247  
Montréal (Québec) H4Z 1E8  
(514) 496-7609 • 1 800 561-0633  
Télé. : (514) 283-3637

**Outaouais**

259, boul. Saint-Joseph, bureau 202  
Hull (Québec) J8Y 6T1  
(819) 994-7442 • 1 800 561-4353  
Télé. : (819) 994-7846

**Québec — Chaudière-Appalaches**

Édifce John-Munn  
112, rue Dalhousie, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1K 4C1  
(418) 648-4826 • 1 800 463-5204  
Télé. : (418) 648-7291

**Bureau virtuel** de Développement économique Canada :

[www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca)

# Index

## A

Abitibi, 43, 47  
Autochtones, 17, 43, 44

## B

Bas-Saint-Laurent, 44  
Beauce, 13  
Bureau virtuel, 10, 48  
Bureaux d'affaires, 10, 17, 24, 47

## C

Canada branché, 3, 16  
Centre-du-Québec, 13, 46, 47  
Chaudière-Appalaches, 45, 46, 48  
Chicoutimi-Jonquière, 13  
Cibles stratégiques, 4, 21, 25, 28  
Commerce électronique, 17, 23, 26, 29, 37  
Corporations de développement  
économique communautaire, CDEC,  
24, 26, 32  
Côte-Nord, 27, 45, 46

## D

Démarrage, 29, 32, 43, 44  
Développement de l'entreprise, 4, 21, 28  
Drummondville, 13, 47

## E

Entreprises rurales, 21, 45  
Environnement de soutien au  
développement des régions, 4, 18, 23,  
28  
Estrie, 43, 47  
Est-du-Québec, 45  
Étudiants, 33

## F

Fonds spécial de développement et  
d'adaptation économique des  
communautés de pêche du Québec  
(Québec côtier), 27

## G

Gaspésie, 13, 23, 27, 32, 44, 45, 47  
Gouvernement du Canada, 6, 9, 15-17, 19,  
23-25, 28, 35  
Gouvernement du Québec, 19, 23  
Groupes cibles, 17, 20  
Groupes intermédiaires, 10, 19, 24, 25

## H

Hull, 10, 13, 20, 47, 48

## I

IDÉE-PME, 26  
Îles-de-la-Madeleine, 44, 45  
Incubateurs, 29  
Initiatives stratégiques, initiatives  
régionales stratégiques, IRS, 18, 26,  
38, 43, 46  
Internet, 19, 24, 28, 33  
ISO, 19, 24, 44

## J

Jeunes, 5, 13, 17, 18, 21, 33

## L

Lac-Saint-Jean, 45  
Lanaudière, 12, 46, 47  
Laurentides, 12, 46, 47  
Laval, 12, 47

## M

Mauricie, 44, 47  
Montérégie, 12, 46, 47  
Montréal, 10-13, 20, 23, 28, 30, 31, 34,  
36, 46, 47

## O

Observatoire, 33  
Organismes régionaux de promotion  
des exportations, ORPEX, 31  
Ottawa, 13, 20  
Outaouais, 46, 48

## P

Petite(s) entreprise(s), 14, 19, 21, 24, 26,  
32, 41  
Petites et moyennes entreprises, PME, 5,  
6, 10-12, 15, 16, 18-21  
Potentiel de développement, 3, 6, 15, 18,  
19  
Prédémarrage, 29, 43, 44  
Programme de développement des  
collectivités, PDC, 26

## Q

Québec, 3, 5-7, 9-13, 15-20, 22, 23,  
26-32, 34, 36, 38, 39, 41-48

## R

Recherche, recherche-développement,  
R-D, 4, 11, 13, 26, 36, 37, 43, 45, 46  
Résultats escomptés, 7, 16, 28, 39  
Rimouski, 13, 47

## S

Saguenay, 37, 45, 48  
Sherbrooke, 13, 47  
Siège social, 10, 24, 47  
Sociétés d'aide au développement des  
collectivités, SADC, 16, 17, 19, 24,  
26, 32, 34, 35

## T

Technopôle maritime, 23, 44  
Technorégion, 45  
Témiscamingue, 43, 47  
Thetford-Mines, 32  
Tourisme, touristes, touristique(s), 11,  
12, 18, 34, 43-46  
Transfert technologique, 36  
Trois-Rivières, 13

## U

Universitaires, 13, 33  
Universités, 37

## V

Veille stratégique, 25